



Réunion du 5 novembre 2018

Président : M. BOUGUERRA Momo
Présent : M. CHEUCLE Christian

COURRIERS RECUS

OMS Firminy : planning des terrains.

St Joseph St Martin : résultat du score de votre match contre L'Horme.

St Romain le Puy : concerne votre match contre Roanne Matel du 28 octobre. Pour votre réponse, veuillez consulter le PV n°12 de la commission seniors.

Fc St Etienne : suite au rapport de l'arbitre, officialisation du match du 21 octobre en D4 Poule C : merci de responsabiliser d'avantage vos dirigeants à l'utilisation de la tablette.

FC Bourguisan : changement de date et d'horaire pour le 15/12/18, au 16/12/18.

Roannais Foot 42 : changement de terrain pour le 11/11/18.

Chambéon Magneux : changement de terrain pour le 11/11/18 : le match est maintenu à cet horaire et lieu, du fait de l'inactivité partielle du club de Grand Croix Lorette en D1.

Boen Trelins : demande de décaler une rencontre : refus car on ne recule pas une rencontre.

Doizieux : demande d'inverser une rencontre.

St Galmier Chamboeuf : demande de décaler une rencontre : refus car on ne recule pas une rencontre.

St Priest en Jarez : modification d'horaire pour le 09/12/18.

AVIS AUX CLUBS

LES CLUBS DE LA D1 ET DE LA D4 POULE D SONT PRIÉS DE PRENDRE NOTE DE L'INACTIVITE PARTIELLE DU CLUB DE GRAND CROIX LORETTE.

Tous les dirigeants, responsables de l'utilisation de la tablette lors des matches, sont priés de prendre en photo tous les éléments nécessaires pour l'officialisation du résultat du match, sanctions disciplinaires et des blessures. Ceci afin de préméditer un éventuel dysfonctionnement ou panne de la tablette. Aucune négligence, ni excuse ne seront tolérées.

Les clubs de la **D2 Poule N** sont priés de noter que les matchs à domicile du club de **Roannais Foot 42** se joueront sur le terrain de la **MAISON DU PASSEUR à MABLY**, au lieu du stade Mallevall à Roanne, à compter du 11/11/18.

Le match n°50264.1, en D3 Poule B, **Assor - Montagnes du Matin**, du 17/11/18 à 14h30, se jouera sur le terrain de **Lentigny**, au lieu de Villemontais. L'arbitre de la rencontre est prié d'en prendre bonne note.

Les clubs de **D3 Poule C et D5 Poule C** sont priés de noter que les rencontres à domicile du club d'Avezieux se disputeront sur le terrain municipal synthétique, rue du stade à Avezieux.

Le match n°50193.1, **Sud Forézienne - Roche St Genest**, en D2 Poule S, du 11/11/2018, se déroulera à 14h30 sur le complexe sportif de la Tourette. L'arbitre de la rencontre est prié d'en prendre bonne note.

Le match n°50985.1, **Sud Forézienne - Usson**, en D5 Poule C, du 11/11/18, se déroulera à 12h30 sur le complexe sportif de la Tourette. L'arbitre de la rencontre est prié d'en prendre bonne note.

Le match n°50122.1, **Roannais Foot 42 - Villerest**, en D2 Poule N, du 11/11/18, se jouera sur le terrain de la **MAISON DU PASSEUR à Mably** à 14h30, au lieu du stade Mallevall à Roanne. L'arbitre de la rencontre est prié d'en prendre bonne note.

Le match n°50213.1, **Bourg Argental - Roche St Genest**, en D2 Poule S, du 15/12/18, se jouera le **dimanche 16 décembre** à 14h30.

Le match n°50991.1, Abh - Doizieux, en D5 Poule C, du 17/11/18, est inversé (accord des 2 clubs) et devient **Doizieux - Abh** : il se jouera le 18/11/18 à 12h30. L'arbitre de la rencontre est prié d'en prendre bonne note.

FEUILLES DE MATCH MANQUANTES

Match n°50451.1, **MONTAGNES DU MATIN - NEULISE**, du 28/10/18, en D4 Poule A.

Match n°54360.1, **CELLIEU - ST CHRISTO MARCENOD**, du 30/09/18, en Coupe de la Loire : DERNIER RAPPEL AVANT SANCTIONS.